



Un revêtement innovant

- Un béton drainant conçu spécialement pour la voie verte l'Échappée pour diminuer l'artificialisation du sol
- Revêtement pérenne, recyclé, recyclable et local : granulats issus de terrils miniers cévenols avec un liant produit en Ardèche



Une intégration paysagère

- Revêtement de sol aux couleurs douces
- Couvert forestier préservé pour un ombrage agréable
- Vues panoramiques sur les Cévennes
- Mobilier en matériaux naturels
- Projet de planter des haies mellifères en partenariat avec le Parc National des Cévennes

Un éclairage performant

- Autonome grâce aux panneaux photovoltaïques circulaires pour une production optimale (3 nuits d'autonomie)
- Intégrés au paysage : pas de câbles, panneau solaire discret et un design sobre.



Un abri vélo malin

- Une production française en bois du Massif Central
- Panneau solaire pour recharger gratuitement jusqu'à 6 VAE, fauteuils PMR, trottinettes...
- Des casiers sécurisés pour recharger gratuitement téléphones ou ordinateurs
- 2 places de parking PMR, une fontaine et des WC à proximité

Un patrimoine sauvegardé et vivant

- Des vestiges ferroviaires restaurés et mis en valeur
- Un projet d'aire pédagogique autour de la transition écologique, avec du mobilier en bois local et des œuvres contemporaines



L'Échappée



Voie verte

Gagnières (30) / Saint-Paul le Jeune (07)

2,6 km

La voie verte créée par la communauté de communes De Cèze Cévennes qui fait le lien entre le Gard et la Via Ardèche

Gagnières / Uzer 60 km



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural L'Europe Investit dans les zones rurales



Un Partenariat inter-communauté inter-département et inter-régional

En juillet 2017 les communautés de communes De Cèze Cévennes (Gard) et Pays des Vans en Cévennes (Ardèche) signaient par leur président respectif, Olivier Martin et Jean-Paul Manificier, un protocole de coopération entre les deux territoires.

Le premier projet qui allait s'initier est celui de cette voie verte qui relierait le Gard et l'Ardèche et qui s'intégrerait dans le réseau de la voie douce ViaArdèche.

La voie verte L'Échappée, un aménagement intégré dans un projet de mobilité durable et global

D'ici 15 ans, notre objectif est de créer 246 km d'itinéraires cyclables sur De Cèze Cévennes

de développer l'éco-mobilité pour une plus grande sobriété des déplacements. Cette stratégie mobilité s'intègre dans une politique plus globale de promotion de la transition écologique et de préservation des espaces naturels et des paysages.

Un des objectifs est de développer des mobilités actives avec la création de 246 km d'itinéraires cyclables, programmés sur les 15 prochaines années.

Ainsi, la voie verte devrait se prolonger au sud jusqu'à Bessèges, pour se connecter à la ligne ferroviaire Alès-Bessèges. En attendant, elle se connecte déjà aux 650 km de sentiers qui nous invitent à découvrir le merveilleux patrimoine culturel et naturel gardois/cévenol De Cèze Cévennes. Deux cartoguides de randonnées (à pieds, à VTT, à cheval ou à vélo) sont disponibles dans les offices de tourisme.

La communauté de communes De Cèze Cévennes développe depuis 2019 une politique de mobilité dont l'objectif est d'offrir des alternatives durables à la voiture individuelle et

Le passé de la voie ferrée

Suite à une demande de concession déposée en 1852 par la Compagnie des Mines de Robiac à Bessèges, un décret impérial de Napoléon III approuve la convention ayant pour objet la réalisation d'un chemin de fer entre Alais et Bessèges par Saint-Ambroix.

D'abord réalisée pour le transport du charbon, la voie permet le transport des voyageurs entre Alais et Bessèges dès le 1^{er} décembre 1857.

Dès 1854, certains industriels ardéchois demandent l'étude d'une liaison «fer» à cette voie. Plusieurs points de raccordement sont envisagés et c'est finalement Robiac qui est retenu pour la connexion d'une liaison vers Saint-Paul le Jeune, puis Le Teil. Les travaux d'aménagement de la portion entre Robiac et Gagnières se sont terminés en 1871, puis il faudra attendre 1876 pour relier Gagnières à Voguè, Le Teil et Le Pouzin.

La liaison Robiac-Le Teil fermera en 1969 pour les voyageurs et la liaison Robiac - Gagnières fermera en 1979 pour le fret.

